

DECLARATION DE CONFORMITE



DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DES DIRECTIVES

Compatibilité électromagnétique C.E.M 89/336/CEE du 3 mai 1989 et
Basse Tension DBT 73/23/CEE du 19 février 1973 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 93

Par la présente, nous :



**Z.I. Saint Mitre
Quartier d'Entreprise
13400 Aubagne - France**

déclarons que notre suspension Var 30 P référencée 433xxx satisfait aux prescriptions des Directives.

Elle satisfait au test au fil incandescent à 850°.

IP 20

Classe 1

REFERENCES DES NORMES HARMONISEES APPLIQUEES

Directive DBT : EN 60598-1
EN 60 598-2-1

Directive CEM : EN 61000-3-2
EN 61000-3-3
EN 61547
EN 55015

A Aubagne, le 25 octobre 2010
Serge Eurdekian
Le Gérant